

**Conseil Municipal
Extraordinaire Javrezac
Séance du 23 octobre 2018**

Début de séance à 18h30

Présents: Pascale Belle, Bernard Sanfourche, Monique Lascaux, Maggy Brun Métois, Régine Bossu, Céline Gary, Pierre Philippe Gesson, Lionel Deberteix, Jean Michel Urbain, Stéphane Paurion, Yves Robertière, Michel Autret, Gérard Joubert

Procurations: Jocelyne Chevalier la donne à Bernard Sanfourche et Céline Rayer la donne à Pascale Belle

- SIVU: dans un objectif de clôture au 31.12.2018 les communes de Cherves Richemont, Javrezac et Saint Sulpice doivent s'accorder sur une clé de répartition pour la liquidation du Sivu.

selon les critères retenus sur la base de l'investissement annuel, le conseil municipal approuve et valide la clé de répartition comme suit;

57,51% pour Cherves Richemont

28,68% pour Saint Sulpice de Cognac

13,81% pour Javrezac

Vote positif à l'unanimité

- Répartition du personnel;

Cherves Richemont: un technicien principal 2e classe pour 28h semaine et un technicien principal 1^{ère} classe pour 28h semaine

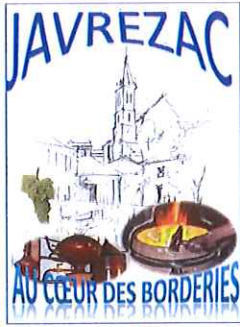
Saint Sulpice de Cognac: un adjoint technique 2e classe pour 14h par semaine et un adjoint administratif 2e classe pour 28h par semaine

Javrezac: un adjoint technique 2e classe pour 14h par semaine. Cet agent aura entre autres missions de faire les états des lieux, d'entretenir les locaux, et diverses tâches de vagemestre.

Vote positif à l'unanimité.

- terrain, meubles et immeuble du SIVU: les trois communes se sont vues proposer une offre de reprise de l'ensemble par la société sodexho pour un montant de 200 000 euros sous réserve qu'elle puisse commencer son activité dès janvier 2019.

Vote positif à l'unanimité.



**Conseil Municipal
Extraordinaire Javrezac
Séance du 23 octobre 2018**

- Pacte fiscal et financier: le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre la diffusion à l'agglomération des comptes détaillés de la commune. Les conseillers municipaux ont tous signé un courrier explicatif à l'attention de M Jérôme Sourisseau Président de Grand Cognac.

Séance levée à 19h30